



REVUE EXTERNE DU DIAGNOSTIC ET DU SUIVI BIOLOGIQUE DE L'INFECTION PAR LE VIH AU MAROC

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT DU CONSULTANT INTERNATIONAL / NATIONAL

I. CONTEXTE

Le Maroc dispose d'une expérience avancée dans le domaine de la prise en charge médicale des PVVIH. Dans le cadre de la stratégie d'extension de la prise en charge du VIH, plus de 30 centres référents (CRU et CR) sont fonctionnels dans plusieurs villes du Maroc et plus de 18 000 personnes vivant avec le VIH (PVVIH) sont actuellement sous ARV.

Le suivi biologique des PVVIH est supervisé par l'Institut National d'Hygiène (INH), laboratoire national de référence VIH, qui chapote le réseau des laboratoires VIH au Maroc. Les laboratoires des hôpitaux abritant les CR du VIH ont la capacité de réaliser les tests sérologiques, les CD4 et la charge virale. Le laboratoire National de Référence du VIH et hépatite virales à l'INH coordonne le réseau des laboratoires, définit les spécifications techniques nécessaires à l'acquisition des réactifs et équipements cout-efficaces, assure la ventilation et la formation continue de toutes les prestations biologiques VIH. D'autre part, le test de séquençage et génotypage de la résistance VIH ainsi que le test de recherche du HLA B5701 sont disponibles au laboratoire national de Référence du VIH et Hépatites virales à l'INH, grâce aux compétences humaines et un plateau technique sophistiqué.

Sur le plan régional, au total, 23 laboratoires (8 laboratoires régionaux, 11 laboratoires provinciaux, 3 laboratoires de CHU et LNRV) offrent le dépistage rapide VIH, et 15 laboratoires offrent en plus, la numération des CD4 et la quantification de la charge virale VIH.

Un comité national de prise en charge de l'infection par le VIH, constitué essentiellement du PNLIS, l'INH et les médecins des centres référents universitaires et régionaux, assure, à travers des réunions de coordination et des ateliers, la révision régulière de la stratégie de prise en charge du VIH, ainsi que la stratégie diagnostique et de suivi de l'infection par le VIH, au Maroc.

Depuis 2004, avec l'avènement de l'appui du Fonds mondial, le diagnostic et suivi biologique a été renforcé, par la facilitation de l'acquisition des plateformes et réactifs. Ainsi, à travers les budgets de l'Etat et du FM, des laboratoires hospitaliers ont été équipés en plateformes POC de mesure de la charge virales (GeneXpert) et de mesure des CD4 (FACSPresto). D'autre part, d'un système d'information (DataToCare) pour le suivi des mesures et du fonctionnement des machines GeneXpert y a été intégré (appui de la subvention RSS).

Grâce au processus de décentralisation de la charge virale au niveau des régions et l'opérationnalisation effective de tous les sites, une évaluation de la stratégie de confirmation de l'infection à VIH par le test de la charge virale a permis de s'affranchir du test de western blot, afin de rendre plus fluide et plus rapide l'inclusion des patients dans la file active. Une évaluation menée par l'INH sur 8 régions du Maroc.

En 2022, une mise à jour de la circulaire ministérielle de prise en charge du VIH a été opérée, incluant en plus des nouvelles dispositions et schémas thérapeutiques et le nouvel algorithme de confirmation du VIH au Maroc. Sa mise en application a été immédiate grâce à l'adhésion des biologistes et des cliniciens des centres référents et aussi à l'appui du PNLS et du l'UGFM.

L'INH, à travers un appui de la subvention RSS (Renforcement du Système de Santé) a mis en place un plan d'extension de l'informatisation de 12 laboratoires hospitaliers régionaux avec le logiciel Laboratory Information Management System (LIMS).

Un appui a aussi été fourni pour les formations, pour la réhabilitation des laboratoires, l'élaboration d'un référentiel national spécifique aux locaux des laboratoires et un appui pour l'accréditation ISO15189 du Labo VIH.

Le renforcement du système de fonctionnement des laboratoires est une priorité du plan stratégique national (PSN) de lutte contre le sida 2020-2023. Ce PSN vise à accélérer la riposte pour un accès universel à des services de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui psychologique et social en matière de VIH en vue de mettre fin à l'épidémie du sida en 2030.

La dernière revue de laboratoire VIH date de l'année 2013. En effet, Il s'avère actuellement primordial de procéder à une revue de l'approche du diagnostic et du suivi biologique du VIH à la lumière des réalisations achevées, de l'évolution technologique et des nouveaux besoins pour accompagner la prise en charge clinique.

Cette revue permettra d'examiner les progrès et les obstacles rencontrés, et d'établir des recommandations pour le renforcement des capacités des laboratoires à prendre en considération et à intégrer dans la revue du PSN VIH.

II. OBJECTIF DE LA CONSULTATION

La consultation a pour objet d'analyser les aspects liés au diagnostic et suivi biologique du VIH dans le cadre de la prise en charge des PVVIH.

III. TACHES SPECIFIQUES

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le comité de pilotage constitué par l'INH, DMT, PNLs, UGFM, le Comité national de prise en charge, et les bureaux de l'OMS et de l'ONUSIDA au Maroc. Il aura pour tâche de :

a) Faire un état des lieux des aspects liés au diagnostic et suivi biologique de l'infection par le VIH.

Cette analyse devra notamment comprendre les éléments ci-après :

- **Diagnostic et suivi biologique des PVVIH :**
 - Utilisation des tests rapides, et degré d'application du nouvel algorithme pour le diagnostic et la confirmation VIH et l'identification des sujets à un stade avancé de l'infection.
 - Circuit du patient depuis le dépistage à la confirmation et le suivi biologique.
 - Décentralisation des prestations de la charge virale et la numération des CD4 et son adéquation avec l'offre de soin au profit des PPVIH (File active par centre référent, répartition géographique, RH laboratoire...).
 - Achat et approvisionnement et gestion des stocks en réactifs et consommable pour le diagnostic et le suivi biologique du VIH.
 - Adéquation des technologies adoptées pour le suivi du VIH (Performances intrinsèques, débit...).
 - Gestion virologique de la résistance primaire et post-thérapeutique du VIH (Test de résistance : Sanger, NGS).
 - Introduction systématique de test d'hypersensibilité à l'ABC (HLA B5701).
 - Affiliation aux programmes d'Evaluation externe de la qualité.
- **Système d'information et interfaçage des bases de données clinique avec les bases de données laboratoire.**
- **Bonnes pratiques de laboratoire (Validation technique et biologique, Bio sûreté – Biosécurité, management de la qualité)**
- **Coordination entre les laboratoires et les services de prise en charge aux niveaux national et régional.**

Cette analyse se fera sur la base d'une revue documentaire, analyse des données disponibles, visites de terrain, entretiens et/ou groupes de discussion avec les partenaires, les professionnels et les bénéficiaires en virtuel ou en présentiel selon la situation épidémiologique de la covid-19.

- b) Elaborer un premier draft de rapport sur l'état des lieux.**
- c) Préparer et animer un atelier national pour discuter les résultats et recommandations avec les différentes parties prenantes.**
- d) Elaborer et soumettre le rapport final incluant les recommandations et un plan d'action pour leur mise en œuvre.**

IV. LIVRABLES ATTENDUS

1. Note méthodologique finalisée pour la revue externe du laboratoire ;
2. Rapport préliminaire sur l'état des lieux du diagnostic et du suivi biologique de l'infection par le VIH au Maroc, incluant les recommandations du consultant, suite à l'investigation menée et à l'analyse des données ;
3. Rapport final incluant les recommandations de l'atelier et le plan de leur mise en œuvre.

V. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de 25 jours au cours de la période d'Octobre à Décembre 2022.

Activités	Durée (en jours)
Analyse documentaire	5 j
Entretiens et visites de terrain	7 j
Analyse et rédaction du rapport sur l'état des lieux	7 j
Préparation facilitation de l'atelier	3 j
Rapport final et plan de mise en œuvre des recommandations	3 j
Total	25 jours

VI. PROFIL DU CONSULTANT

- Expert international en Biologie, spécialiste dans le volet de laboratoire pour le diagnostic et le suivi des PVVIH.
- Excellente maîtrise des impératives de prescription, d'interprétation et de validation de bilans de confirmation, de charge virale, des CD4, et de séquençage des mutations de résistance du VIH.
- Excellente maîtrise des outils technologiques de pointes (Biologie moléculaire, et cytométrie de flux).
- Excellentes connaissances et expérience dans les programmes pris en charge des PVVIH et traitement ARV.
- Connaissance de la langue française (écrit et oral).
- Grandes qualités de synthèse et de communication.

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 28 Octobre 2022 à minuit**, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : programmesida@gmail.com et f.gomri@programmefondsmondial.ma ; en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Revue externe du diagnostic et du suivi biologique de l'infection par le VIH au Maroc.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.